



## L'ÉDITO du MAIRE

*Chères Jolimessines, chers Jolimessins,*

Je commencerai cet édito par une pensée particulière à des Jolimessins qui nous ont quittés en 2020 et qui ont marqué Jolimetz. Je veux citer Monsieur Jacques Soriaux et Monsieur Pierre Évrard.

2020 fut une année bien particulière pour la planète entière, une année qui restera dans les livres d'histoire. À Jolimetz comme dans tout le pays, la COVID nous a bien contrariés : des confinements à répétition, des protocoles sanitaires sans cesse remis en question, des élections municipales de mars marquées par un taux d'abstention record. L'installation de votre nouvelle équipe ne fut pas des plus aisées. Nous n'avons procédé à l'élection du Maire et des Adjoints qu'au mois de mai... ! Au nom de toute l'équipe, je vous remercie pour votre confiance.

Malgré cette situation difficile, avec la mise en place d'un protocole sanitaire strict, notre école et les différentes structures d'accueils périscolaires ont bien fonctionné grâce au concours précieux des enseignants, du personnel communal et des élus. Malheureusement, les temps forts d'échanges et de partages furent limités voire inexistantes pour les manifestations communales et associatives.

Au niveau des travaux, nous avons enfin engagé ceux de la rue Marc Poirrette et de la rue du Pavé. Ces travaux tant attendus embellissent la traversée du village. Les aménagements sécurisent les déplacements doux et régulent les stationnements. La deuxième phase de ces aménagements, du restaurant « le Mormal » au carrefour de l'Opéra, se poursuivra pendant une bonne partie de l'année 2021... Encore un peu de patience. Les travaux Noréade, inattendus initialement, ont retardé le démarrage des travaux de plusieurs mois.

Durant les 5 prochaines années nous veillerons, comme dans le mandat précédent, à respecter notre plan d'actions. Il repose sur les 5 axes suivants :

- Continuer à apporter un appui fort au développement de notre école.
- Soutenir efficacement les associations et les acteurs économiques.
- Aménager, adapter, sécuriser, entretenir les voiries et les infrastructures communales dans une démarche durable.
- Préserver et valoriser notre patrimoine et notre environnement.
- Permettre à chacun de développer sa citoyenneté et répondre simplement et activement aux attentes légitimes des Jolimessins.

Chaque année, nous vous ferons un point précis sur son avancement.

Nous voulons avec vous un village accueillant reconnu pour sa qualité environnementale, le dynamisme de sa vie associative et de son école.

Malheureusement, cette année, la crise sanitaire n'a pas permis la tenue de la traditionnelle cérémonie des vœux au cours de laquelle, avec les membres du nouveau Conseil Municipal nous aurions eu grand plaisir à vous retrouver pour partager ce moment de convivialité.

Comme vous, il nous tarde de renouer avec « la vraie vie », de retrouver le monde associatif, les réunions de travail, les festivités villageoises. Malgré tout et plus que jamais, souhaitons-nous collectivement une très belle année 2021, une année de vie retrouvée.

*Bonne lecture...*

# Votre nouvelle équipe pour 2020/2026



1	6	7	12		
2	5	8	11	13	
3	4	9	10	14	15

- 1 - **Noël DELLEAUX** : **2<sup>ème</sup> Adjoint** : Finances, transition énergétique et communications ; 61, Rue du Pavé.
- 2 - **Jean-Marie LALOU** : Conseiller ; 37, résidence la Coignée – Ruesnes.
- 3 - **Mehdi HAMIDA** : Conseiller ; 20bis, Rue Mortreux.
- 4 - **Édith GLASSE** : Conseillère ; 42, Rue Coulon.
- 5 - **Gérard DRUELLE** : Conseiller (*démission 10 juin 2020*) ; 10, Rue André Reumont.
- 6 - **Régis ROCQUET** : Conseiller ; 13, Rue Marie Ansart.
- 7 - **Thierry GUYONNET** : Conseiller ; 2bis, Rue Marc Poirrette.
- 8 - **Marc HOUZET** : **4<sup>ème</sup> Adjoint** : Travaux ; 13, Rue Mortreux.
- 9 - **Didier DEBRABANT** : **Maire** ; 78, rue du Rond Quesne.
- 10 - **Stéphanie MOREAUX** : Conseillère ; 4, Rue Coulon.
- 11 - **Francine VAN HERENTHALS** : Conseiller ; 17, Rue André Reumont.
- 12 - **Anthony VIENNE** : **1<sup>er</sup> Adjoint** et Vice-président à la CCPM ; 1bis, Chemin des Béguines.
- 13 - **Hélène DELCROIX** : Conseillère ; 50, Rue du Pavé.
- 14 - **Mireille DUPIRE** : **3<sup>ème</sup> Adjointe** : Animations, fêtes et vie associative ; 3, Chemin des Béguines.
- 15 - **Charles AUTREAUX** : Conseiller ; 26, Rue du Pavé

# HOMMAGE à Pierre EVRARD

---



Pierre Evrard était connu dans tout le Quercitain, et même au-delà de par sa profession. Il avait été subdivisionnaire à l'Équipement au centre du Quesnoy et avait fini sa carrière professionnelle comme responsable de la subdivision autoroutière d'Hautmont.

En 2008, il entre au conseil municipal, et succède à Marcelle Ghaye à la tête de la commune. Il fera un mandat de maire jusqu'en 2014. Durant ce mandat, avec son équipe, il engagera des travaux à la salle des sports : la réfection du sol et un agrandissement pour faciliter le rangement. Il commencera également des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, aujourd'hui « maison du temps libre ».

Mais Pierre Evrard était aussi tout comme son épouse, Marie-Paule, un passionné d'histoire. Il était depuis quelques années président des Amis du musée de Bavay. Pierre Evrard est décédé brutalement le 19 septembre 2020 à l'âge de 75 ans.

À Marie-Paule son épouse, Marie et Aline ses filles, toute l'équipe municipale présente ses sincères condoléances.

---

# REMERCIEMENTS à Marcelle GHAYE

---



Marcelle, depuis mon arrivée à Jolimetz en septembre 1991 nous en avons passé des heures de travail et de détente ensemble.

Pendant plus de 30 ans, tu t'es donnée sans compter pour les Jolimessins.

- Éluë à Jolimetz depuis 1983 (à 36 ans), Conseillère Municipale jusqu'en 1989, (Maire : André REUMONT).
- 1ère Adjointe de 1989 à 1995, (Maire : Jean DELCROIX). 1ère Adjointe de 1995 à 2001 (Maire : Jean DELCROIX). J
- Je débutais dans la vie politique de la commune à 36 ans comme toi.
- Maire de 2001 à 2008 soit 7 ans au lieu de 6 habituellement en raison de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2007.
- 1ère Adjointe de 2014 à 2020, (Maire : Didier DEBRABANT)

Durant toutes ces années, j'ai pu et je peux encore apprécier toutes tes qualités : disponibilité, dévouement, générosité et compétences. Tes engagements, tu les as toujours tenus durant ces 31 années.

Lors de la cérémonie des vœux de janvier 2020, au nom du Préfet de Région Michel LALANDE, j'ai eu l'honneur et le plaisir de te remettre la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon Argent pour plus de 20 ans de dévouement et de compétence au service de Jolimetz. Tu peux prétendre à la médaille Vermeil pour plus de 30 ans mais il te faudra patienter ...Sûrement lors de la cérémonie de vœux 2022...

Depuis cette année, tu es « Maire Honoraire » de Jolimetz et tu es membre du CCAS de la commune. Plus qu'une collaboratrice, tu es pour moi une amie. Pour tout ce que tu as fait et tout ce que tu fais encore pour Jolimetz, merci Marcelle ... Bonne route avec Jean-Paul.

# FINANCES

## Compte administratif 2019

Pour la troisième année consécutive, les dépenses de fonctionnement sont en baisse. Ce bon résultat nous permet de dégager un excédent qui sera transféré sur la section investissement pour financer nos projets. Le compte administratif 2019 a été voté à l'unanimité le 07 février 2020 par l'ancien conseil municipal.

## Impôts locaux 2020.

Seuls quelques foyers s'acquitteront encore de la taxe d'habitation en 2021. Son taux a été reconduit à l'identique comme celui de la taxe foncière sur le non bâti. En revanche, le conseil municipal a voté à l'unanimité le 15 juillet dernier, une légère augmentation de la taxe foncière sur le bâti. Très éloigné de la strate moyenne des autres communes, notre très faible taux nous a pénalisés pour l'obtention de certaines subventions de l'État, notamment pour le projet de travaux de la RD33. Cette augmentation reste limitée et n'évoluera plus durant ce mandat. Pour un foyer s'acquittant d'une taxe foncière sur le bâti d'environ 760€, cette augmentation de la part communale devrait représenter un peu moins de 30€.

## Budget primitif 2020.

Le conseil municipal a ensuite étudié les propositions de la commission « Finances » pour établir le « budget primitif 2020 ». Au regard de l'importance des investissements prévus pour ce mandat, notamment avec les travaux de la RD33 qui devraient s'élever à 1 012 750 € TTC, une projection sur les six prochaines années a été examinée. L'emprunt de 600 000 € voté lors du mandat précédent a été confirmé et débloqué en octobre 2020. Le budget primitif proposé a été voté à l'unanimité.

### CA 2019

Les dépenses de fonctionnement :

**394 654.41 €**

Les recettes de fonctionnement :

**473 225.69 €**

Les dépenses d'investissement :

**78 895.85 €**

Les recettes d'investissement :

**190 929.89 €**

Taxe d'habitation

**9,25 %**

Taxe foncière sur Bâti

**11.5 %**

Taxe foncière sur non-Bâti

**41,16 %**

### Dépenses et recettes BP 2020

Fonctionnement :

**747 281,29 €**

Investissement :

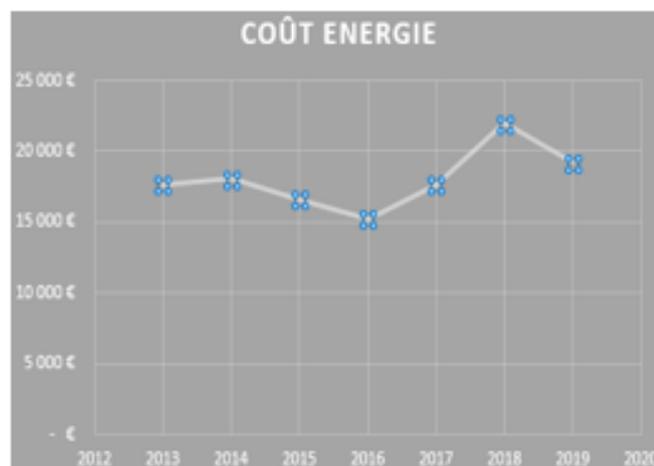
**810 231,60 €**

## Consommations d'énergie et d'eau : les chiffres « clés ».

Comme nous l'indiquons dans l'article « travaux et cadre de vie », l'équipe municipale souhaite se concentrer sur l'isolation et la consommation d'énergie de tous les bâtiments communaux. Le projet en cours trouve également sa pertinence au regard des indicateurs suivant :

Moyennes annuelles de 2013 à 2019		Coût moyen
Consommation d'eau	363 m <sup>3</sup> /an	1867 €/an
Consommation d'énergie	195193 kWh/an	16201 €/an
Rejet de CO2	39 tonnes de CO <sup>2</sup> /an	

L'eau et l'énergie, représentent près de 5 % de nos dépenses de fonctionnement. Le chauffage à lui seul représente 87% de la consommation d'énergie. Isoler les bâtiments, investir dans un nouveau mode de chauffage, domotiser, sensibiliser les usagers aux économies d'eau, d'éclairage et de chauffage, voire produire de l'énergie photovoltaïque pourraient nous permettre d'effectuer de réelles économies et contribuer à la réduction des gaz à effet de serre.



# TRAVAUX & CADRE DE VIE

## Aménagement RD33.

L'aménagement de la rue du Pavé est assurément le principal projet avancé.

Ce projet pluriannuel a pour objectif de renforcer la sécurité des piétons tout en améliorant le cadre de vie. Ce cheminement doux arboré et végétalisé offre dorénavant un espace stable et sécurisé. La première tranche est terminée. La deuxième tranche au départ du restaurant « Le Mormal » jusqu'au Carrefour de l'Opéra débutera dès la fin du chantier de réfection de l'assainissement et du réseau d'eau publique par Noréade prévue en mars 2021.



*Les réunions de chantier hebdomadaires rythment la phase de travaux avec des ajustements au cas par cas.*

*Le premier lot : l'enfouissement partiel des réseaux, le changement des poteaux et de l'éclairage de la rue.*



*Le deuxième lot : les trottoirs, les massifs et places de parking engazonnées sous l'œil aguerri de Thierry Guyonnet, membre de la commission travaux à l'affût de la moindre fissure ou contrefaçon ! Cette phase se termine par la végétalisation des nombreuses parties engazonnées permettant ainsi l'infiltration des eaux de pluie.*

La dernière étape sera celle de la réfection de la route par les services départementaux. Pour davantage de sécurité, une double bande centrale a été réalisée. Le suivi rigoureux du chantier a permis de cibler certains vices de forme et la reprise de certains ouvrages. La COVID a également impacté ce chantier et engendré de nombreux retards. Après le premier confinement, nous avons décidé la reprise du chantier en assumant les coûts supplémentaires répercutés par l'entreprise Colas-Montaron pour la mise en place d'un protocole sanitaire adapté.

## Les autres travaux.

D'autres projets sont d'ores et déjà réalisés comme le curage des fossés, l'agrandissement de la cour d'école et l'élargissement du terrain de pétanque.

D'autres sont en cours comme la mise en conformité de la salle Testelin, la finalisation du sentier vers la ferme de l'hôpital, l'aménagement du terrain le long de la Maison du Temps Libre ainsi qu'une réflexion sur la signalétique de rues.

La vitesse automobile est une préoccupation récurrente. Depuis le mois de novembre, la rue Coulon est en zone 30 par arrêté municipal. Cette décision est complémentaire des aménagements réalisés sous la forme d'aires de stationnement en alternat.

Mais dans toutes les rues, la meilleure réponse est de lever le pied.

S'ajoutent à cette liste tous les travaux du quotidien réalisés en régie grâce au savoir-faire, disponibilité et compétences du personnel communal.

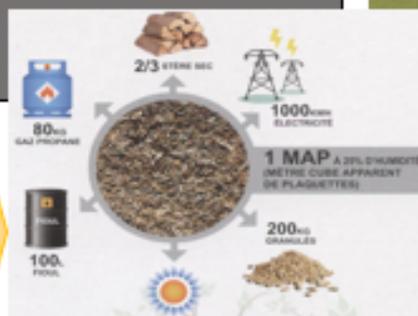
## Repenser la consommation énergétique.

Pour le mandat qui commence, l'équipe municipale souhaite se concentrer sur l'isolation et la consommation d'énergie de tous les bâtiments communaux. Ce n'est pas une surprise, un bilan énergétique de nos bâtiments effectué par le Conseiller en Energie Partagée (CEP) du Parc Régional de l'Avesnois montre que nos bâtiments sont très mal isolés et que les installations de chauffage sont vétustes. Une commission ad hoc réunissant techniciens, CEP, élus et membres d'associations s'est constituée.

L'idée première est de s'engager dans un programme d'isolation des bâtiments, de création d'un réseau de chaleur au bois déchiqueté (production rentable, renouvelable s'inscrivant dans un modèle économique circulaire) et éventuellement de production solaire. C'est un domaine dans lequel une collectivité doit servir d'exemple. Un cahier des charges est en cours d'écriture pour permettre et faciliter l'aboutissement de ce dossier qui sera mis en ligne sur le site de la commune.

Nous en sommes au stade des études d'opportunité avec le CEP pour valider la viabilité du projet. Nous comptons déposer ce projet en 2021 auprès des services de l'état dans le cadre des Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) qui entre dans le plan « France relance » du gouvernement.

Performances attendues avec le bois déchiqueté.



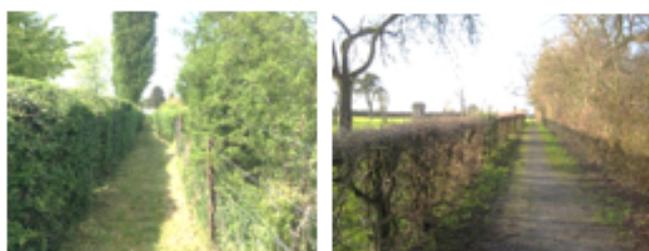
## « C'est à 5 minutes à pied »

Et si cette expression devenait la règle à Jolimetz en pensant autrement les déplacements !

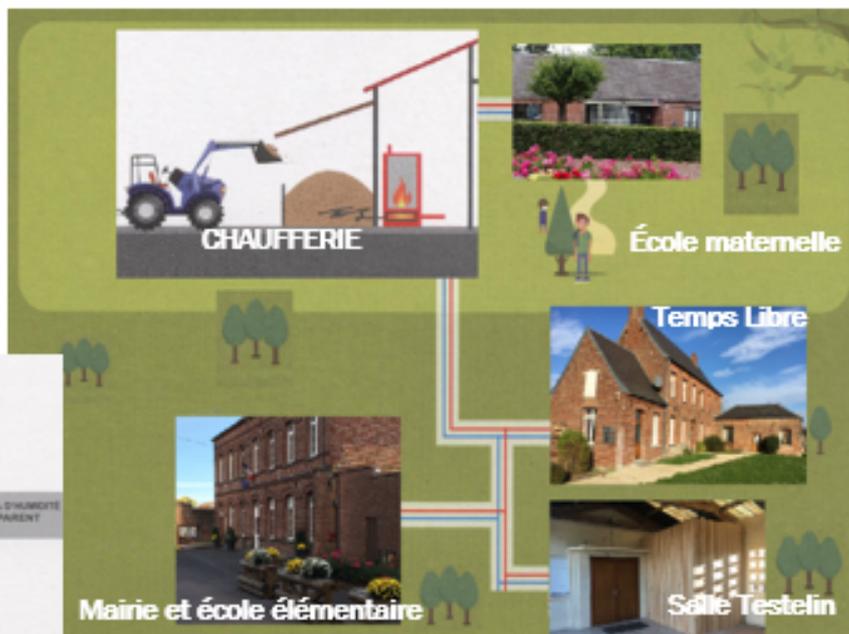
Toutes nos rues sont reliées les unes aux autres par les « caches » que le personnel communal entretient très régulièrement.

Il est aisé de rejoindre le centre du village au départ de la rue du Rond Quesne via la Peupleraie, la Carottière et la Chasse Michel.

Nous saisisons toutes les opportunités foncières pour renforcer ces liaisons douces et faire de Jolimetz un corridor encore plus vert.



Nous en sommes au stade des études d'opportunité avec le CEP pour valider la viabilité du projet. Nous comptons déposer ce projet en 2021 auprès des services de l'état dans le cadre des Dotations de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) qui entre dans le plan « France relance » du gouvernement.



# ANIMATIONS & FETES

Une année pas comme les autres ! Avec la Covid, beaucoup moins d'animations dans notre village, mais quelques belles rencontres !

## Le 11 janvier : 'Concert pour la paix'.



Ce concert est organisé par l'association La Cerise, en partenariat avec la municipalité, le doyenné et la communauté de communes du Pays de Mormal. Le groupe de World Jazz, AINA jouera des musiques du monde. Le spectacle associera lectures de textes et intermèdes musicaux variés.

## La cérémonie des vœux du Maire, le 25 janvier sera la dernière manifestation locale avant le premier confinement :

Cet événement qui a lieu chaque année permet au Maire et au conseil municipal d'échanger les vœux de la nouvelle année avec la population. A partir de ce moment, toutes nos manifestations habituelles ont été suspendues.

**8 mai et 11 novembre** : Malgré la situation sanitaire, nous avons rendu hommage à tous nos soldats morts pour la France mais en comité restreint.



**Avec la COVID et les deux périodes de confinement, il a fallu annuler de nombreuses manifestations !**

- La chasse aux œufs,
- Le parcours du cœur,
- Le traditionnel repas des aînés,
- La fête de l'école,
- La ducasse,
- La brocante
- La course cycliste,
- Les concerts de l'orchestre d'harmonie,
- Les conteurs en campagne.
- La foire aux vins.
- Le téléthon.



### **Le 14 juillet : concours de pétanque**

Malgré tout, entre deux confinements, nous avons pu organiser un concours de pétanque qui a réuni une vingtaine d'équipes. Après-midi très convivial suivi d'une soirée guinguette au son de l'accordéon et au menu un Food truck qui a régalé nos convives de Hamburger maison.

---

### **Clap sur les associations**

---

**2020, une année difficile pour le fonctionnement des associations du village**

**La commission des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 avec le retour des manifestations qui rythment la vie associative.**  
**Soyez tous assurés de notre soutien !**

**Maintenir le lien avec la population et proposer un programme d'animations dans le respect des mesures gouvernementales.**

Dès le début du premier confinement, nous avons fait en sorte de continuer à vous informer, à être à votre écoute et à votre service dans toute la mesure de nos moyens (site internet, panneau d'informations). Les progrès techniques : ordinateurs, portables, téléphones... nous ont permis de travailler et de communiquer avec vous en conservant une distance de sécurité nécessaire pour tous.

Certaines manifestations ont pu avoir lieu notamment en dehors des périodes de confinements tout en mettant en place les dispositions nécessaires pour respecter les protocoles sanitaires.



Cette année, l'épidémie de Covid-19 et les protocoles sanitaires ne nous ont pas permis de faire notre traditionnelle vente de viennoiseries, ni notre soirée dansante. Cependant, afin de poursuivre la recherche, continuer les programmes et les essais en cours et remporter de nouvelles victoires contre les maladies génétiques rares, le soutien de tous est indispensable.

**N'abandonnons pas !**

Alors rendez-vous au plus vite dans de meilleures conditions pour notre vente de viennoiseries au profit du TELETHON.

**Dons au 3637**

# SOLIDARITE & SOCIAL

## Centre Communal d'Action Sociale

En janvier 2020, nous nous souhaitions une « bonne année ». Nous étions loin d'imaginer la crise sanitaire qui nous attendait.

Notre village, comme toutes les communes de France, a connu une période que nous ne pouvions vraiment pas imaginer quelques mois auparavant. Pour respecter les mesures gouvernementales, nous avons été contraints de fermer la mairie durant la première période de confinement. Nous avons au fil des jours tenté de nous adapter. Nous avons fait tout notre possible pour continuer à vous informer et pour être à votre service : tracts « toutes boîtes » – site internet de la commune – panneau d'informations – contacts téléphoniques. Les progrès techniques : ordinateurs – visio-conférences – « skype » ont permis de communiquer et de travailler avec vous en conservant les distances de sécurité préconisées : « gestes barrières ».

Cette année 2020 fût marquée par l'annulation d'un grand nombre de nos manifestations communales et associatives. Ces nombreux rendez-vous ratés, nous ont montré à quel point ces moments sont importants pour maintenir entre nous des contacts, du lien social.

### A la suite des élections, le Comité Communal d'Action Sociale a renouvelé sa composition :

Il s'agit d'une « instance » indépendante rattachée toutefois à la commune puisque le Maire en est de droit le président. Le CCAS est animé par des membres élus et non élus.

Suite à l'arrivée de nouveaux élus au sein du conseil municipal et suite au décès de Jacques Soriaux, le conseil d'administration a été renouvelé. Jacques Soriaux, comme l'ont rappelé plusieurs personnes lors de ses funérailles, a été un formidable enseignant. Humaniste et généreux, il a formé avec talent nos enfants, portant particulièrement attention à l'égalité des chances pour tous. Durant le mandat précédent, il a pu poursuivre en étant membre du CCAS, cet engagement social et humaniste, qui lui tenait à cœur.



Une centaine de vieilles chaises en bois sont en vente au prix de deux euros. Le produit de cette vente sera affecté au CCAS de la commune. Les jolimessins peuvent prendre contact avec le secrétariat de la mairie au 03.27.49.06.38.



**En cas de besoin vous pouvez contacter :** Didier Debrabant (président du CCAS), Anthony Vienne (premier adjoint en charge du social), et/ou un des membres du C.C.A.S : Charles Autréaux, Edith Glasse, Bernard Colpin, Yvon Delferrière, Yves Baille, Marcelle Ghaye, Marc Houzet, Mireille Dupire.

### Jolimetz solidaire :

*Depuis le premier confinement, chaque fois que cela a été possible nous savons que les Jolimessins ont agi et se sontentraîdés au quotidien pour que personne ne soit totalement isolé ou en difficulté durant cette période.*

*On ne pourra jamais recenser ni remercier tous ceux qui avec beaucoup de discrétion ont donné un coup de main à leurs voisins : prendre des nouvelles , s'informer, s'entraider pour les courses, confectionner des masques.*

*Merci à l'équipe enseignante qui a dû s'adapter en permanence aux changements de réglementation. Ils ont réussi dans un temps record à créer des cours à distance largement suivis par les élèves. Le projet de nouveaux équipements informatiques porté par l'école et la commune prend un nouveau sens particulièrement important.*

*Un merci tout particulier à Isabelle et Jean-Marie Nicodème (café-tabac, rue du Pavé), à Isabelle et Daniel Taquet «Fruits, légumes, épicerie et alimentation générale». Nous les avons contactés en mars dès le début du premier confinement pour dépanner les habitants dans le besoin. Ils ont immédiatement répondu présents. Daniel, spécialisé dans la livraison a pu dépanner pour les courses les habitants qui en ont exprimé le désir. Au café, vous pouviez trouver du pain, des timbres, les journaux...*

*Daniel Taquet a arrêté son activité récemment, nous lui souhaitons une bonne retraite.*

En cas de difficulté urgente, le CCAS peut proposer un prêt sans intérêt (pour des montants pouvant aller jusqu'à 1500 euros). Il n'est pas question pour nous de remplacer ni les « services sociaux » ni les « banques » ; l'idée est de permettre après une étude en toute discrétion de vous aider pour par exemple assurer des soins médicaux-dentaires, rembourser un crédit... N'attendez pas qu'une situation devienne trop grave pour nous contacter.

Pour les personnes qui ont du mal à financer leurs courses alimentaires, il existe une « **épicerie solidaire** ». Sous condition de ressources, vous pourrez bénéficier de fruits, légumes, produits laitiers ou d'hygiène à prix cassés. La livraison est possible sur Le Quesnoy-Jolimetz. Vous pouvez faire appel au Conseil Communal d'Action Sociale de Jolimetz pour monter un dossier d'accès à cette épicerie : "À travers champs", c'est le projet de l'AGSS (Association de Gestion des Services Spécialisés) de l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) qui a décidé de lancer cet été dans le Pays de Mormal une épicerie solidaire (juillet 2020). De quoi apporter un coup de pouce financier ! »

## Jolimetz en Pays de Mormal :

En cas de problèmes, vous pouvez aussi contacter le service « action sociale » de la Communauté de Communes du Pays de Mormal. Des **permanences d'accueil « Tout public »** sans rendez-vous sont proposées le lundi après-midi et le jeudi après-midi. Une référente sociale peut vous aider dans la compréhension de vos documents administratifs et vous orienter vers les services appropriés.

---

Contact : 03 27 39 95 06 et/ou CCPM : 18 Rue Chevray, 59530 Le Quesnoy – Téléphone 03 27 09 04 60

---

Le service « action sociale » intervient également pour :

- **Un accompagnement social vers l'emploi des allocataires du RSA.**
- **Une politique active en direction des aînés et des personnes en situation de handicap.**

## Aménager son logement :

Vous êtes propriétaire en Pays de Mormal, votre maison n'est plus adaptée à vos besoins : autonomie et maintien à domicile. Votre facture de chauffage est trop élevée : besoin de faire des économies d'énergie. Vous avez des travaux importants à réaliser : logement dégradé ... **Sous condition de ressources**, vous pouvez bénéficier d'une assistance administrative et technique (entièrement prise en charge par la Communauté de Communes du Pays de Mormal).

---

Contact SOLIHA/Sambre-Avesnois : Madame Sophie Bari  
03 27 69 70 69 deuxième et quatrième lundi de chaque mois au siège de la CCPM/Le Quesnoy.

---

SOLIHA apporte des conseils techniques pour adapter votre logement à la perte d'autonomie ou au handicap, mais également pour réduire votre consommation énergétique. Il vous aide à mobiliser des aides (subventions, primes, prêts) pour financer votre projet de travaux auprès des organismes financeurs concourant à l'amélioration de l'habitat. Ces aides sont mobilisables en fonction de différents critères, dont les revenus du ménage.

## Transport :

Pour les personnes qui ne peuvent plus conduire ou qui conduisent sur des trajets courts, une plateforme de mobilité est proposée depuis 2019, dans le cadre du programme « seniors en Pays de Mormal ».

### **Vous avez accès à Internet :**

Connectez-vous sur [www.deplacezvous.fr](http://www.deplacezvous.fr)

Vous choisissez votre destination : jour et horaire de départ,

Vous réservez le type de transport qui vous correspond et qui vous convient financièrement,

Le professionnel qui va assurer le transport vous recontacte par téléphone pour confirmer votre réservation.

### **Vous n'avez pas accès à Internet :**

Un proche peut vous aider sinon, vous pouvez contacter du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00, le standard de la Communauté de Communes du Pays de Mormal : 03 27 09 04 60.

## Visites :

« **Je vous visite** » est un dispositif en faveur des personnes âgées résidant sur le Pays de Mormal, isolées ou souffrant du sentiment d'isolement. Porté par le Centre social et culturel de Landrecies, ce dispositif, fondé sur le bénévolat actif, propose des temps de visite au domicile de la personne demandeuse, entièrement gratuits.

---

Contact : Madame Brigué 03 27 84 73 95 ou 06 35 53 19 30 - Centre Social et Culturel Edouard Bantigny, rue Maurice Leblond 59550 Landrecies.

---

## Jolimetz en Département du Nord :

Le Département du Nord a mis en place des Unités Territoriales de Prévention et d'Action Sociale.

Des professionnels peuvent vous aider pour répondre à vos questions, besoin de conseils et d'aides.

Les professionnels de l'UTPAS sont là pour rechercher avec vous, les réponses adaptées à votre situation :

- Relations avec les administrations : aide pour la constitution de vos dossiers et pour vos démarches...
- Conseils et aides dans la gestion de votre budget et de votre vie quotidienne (logement, accès aux soins, alimentation).
- Accompagnement lors d'évènements familiaux : naissance, scolarité, éducation, adolescence, vie de couple, décès.
- Prévention et protection des personnes vulnérables : victimes de violences ou de maltraitances.
- Insertion sociale et professionnelle, logement, santé.
- Consultations prénatales – santé et équilibre de votre enfant.

---

Une assistante sociale peut vous accueillir l'après-midi dans les locaux de l'UTPAS-40 chemin des Croix 59530 Le Quesnoy. Contact 03 59 73 16 50 UTPAS : Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale.

---